

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1804/PCG prononçant l'ouverture de la session ordinaire budgétaire de l'année 1968 de la Chambre des Députés.

n° 1804/PCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
30 novembre 1968

Numéro JO
n° 24 du 10/12/1968

Date du numéro
10 décembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est déclarée ouverte la session ordinaire budgétaire de l'année 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas, le samedi 30 novembre 1968, à 9 heures.